



A l'entrée, deux majestueux châtaigniers entourent la **chapelle des Trois Saintes Sœurs** : Bertille, Geneviève et Euthropie. La ferme, quant à elle, fut jadis siège d'une cour de justice censale.



Nous continuons notre parcours et passons le ruisseau de Boingt pour aboutir sur un sentier sur notre gauche. Nous l'empruntons en direction du lieu "Bolette". En dialecte wallon, "bolette" désigne une élévation naturelle du terrain, une petite éminence.



Nous empruntons un chemin de campagne et continuons tout droit sur une distance d'un bon kilomètre. Durant le trajet, nous observerons : la buse variable, le **faucou crécerelle** (symbole du Parc Naturel), l'alouette des champs, le **héron cendré**...

Le paysage qui nous entoure est magnifique.



Arrivés au christ en croix, nous nous dirigeons vers la ferme de Ferrières et tournons à gauche rue Close en direction du **moulin de Ferrières**. **4** Isolée en bordure du ruisseau de Lavoir, la meunerie date de 1745 et fonctionne toujours à l'heure ac-



tuelle. Les grains y sont moulus de manière traditionnelle et sont recherchés par de nombreux amateurs d'authenticité boulangère.

Après cette merveilleuse découverte, nous revenons sur nos pas et remontons la rue Close pour aboutir

Place Fayat, notre point de départ.



PROVINCE DE LIÈGE

Pays Burdinale Mehaigne

Braives - Burdinne - Héron - Wanze



Promenade de Saint-Hubert

HR 03 • 9,7 km



Difficulté : faible

Accessible par temps sec avec poussette.

Départ : Place Fayat à Lavoir.



Nous montons rue de l'Eglise en direction de la **ferme d'en Haut**. Celle-ci, récemment restaurée, offre un gîte touristique de caractère.

Nous continuons tout droit vers l'**église Saint-Hubert 1** (monument classé). Construite en moellons de calcaire sur les vestiges d'un ancien sanctuaire médiéval, l'église se compose d'une tour carrée (1600), d'une nef contemporaine de la tour et d'un cœur à trois pans (1620). Nous pouvons découvrir à droite une importante ferme en carré aux pignons débordants en forme d'escaliers.



Au pied du chemin menant à l'église se situe l'**ancien presbytère**.



Nous tournons à gauche rue de Couthuin au lieu-dit "aux cinq chemins". A cet endroit, un calvaire a été aménagé à la fin du 19^e siècle. Lieu de halte pour la procession locale, cette croix de rogations protège les cultures et les travaux agricoles.

Nous poursuivons notre chemin vers le plateau durant 300 m et apercevons sur notre droite le **pin parasol 2**. Arbre insolite, il sert de repère toponymique et protège les voyageurs. Nous ne nous dirigeons pas vers lui mais continuons tout droit à travers la campagne.



Ensuite, nous tournons à droite, rue de Heredia pour arriver au hameau appelé les "Malheurs". Cet endroit est ainsi dénommé en rappel à l'existence de mines de fer et de charbon dans cette partie sud du village de Héron. La légende rapporte qu'une grande catastrophe se serait produite dans une des mines et qu'il y aurait eu de nombreuses victimes. Beaucoup de familles furent touchées par ce drame. Le hameau s'appelle depuis lors "Les Malheurs" en souvenir des victimes.

Nous laissons la rue des Malheurs sur notre gauche et continuons tout droit en direction de la **ferme du Hérédia**. Construite en moellons de calcaire, elle se présente sous la forme d'un quadrilatère. Les différents bâtiments s'organisent autour d'une cour. Une très belle grange isolée était utilisée jadis par le seigneur du lieu pour y percevoir la dîme. Séparé de l'ensemble, un ancien donjon se dresse fièrement.



Nous continuons tout droit et arrivons sur la chaussée. Nous la traversons prudemment et continuons dans la rue Saint-Martin. Nous admirons l'église, bel édifice du 18^e, de style architectural classique alliant la brique et le calcaire. Peu avant, entre elle et le presbytère, une ancienne grange servait de lieu de perception de la dîme.

Nous continuons notre chemin et laissons l'école du village sur notre droite pour nous engager route de Burdinne. Au premier carrefour, nous continuons tout droit et marchons environ 400 m pour découvrir la ferme de Prêle. Se situant sur notre droite, cette



importante ferme en carré, faite de briques et de calcaire, est composée d'un corps de logis datant du milieu du 17^e siècle et de dépendances agricoles. Elle est accessible par une drève remarquable. Nous apercevons déjà la **ferme de Boingt 3**.

Nous continuons notre route jusqu'au carrefour où nous prendrons à droite dans la rue de Boingt. Boingt était autrefois une seigneurie importante, indépendante de Héron. Un seigneur local y administrait les biens fonciers.

Charte des promeneurs

Chers promeneurs, la marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux. Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux : tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles. La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de débris, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature. Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage. Merci.

Avertissement

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls. Ni la Maison du Tourisme, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenus responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.

En cas d'urgence...

- Services de police : 101
- Service d'urgence : 100
112 via GSM/mobile
- Médecin de garde : renseignements au 1307
- Pharmacie de garde : 0900-10.500
www.pharmacie.be
- Croix-rouge : 105

Maison du Tourisme des Vallées de la Burdinale et de la Meuhaigne ASBL

rue de la Burdinale, 6 • 4210 Burdinne
Tél. 085/25 16 96 • Fax 085/25 17 96
E-mail : mtourisme@burdinale-mehaigne.be
Site internet : www.tourismebm.be



Projet cofinancé par la Région wallonne et l'Union européenne